

EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES SEANCES DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N °01/2026/CHA

OBJET : Études architecturales et suivi des travaux de construction d'un laboratoire vétérinaire et ses dépendances au Complexe Horticole d'Agadir.

-Maître d'ouvrage : Complexe Horticole d'Agadir.

-Date d'ouverture : Le 09 septembre 2026 à 10 :30h

-Lieu d'ouverture : La salle des réunions du Complexe Horticole d'Agadir.

-Journaux ayant publié l'avis de publicité :

- *Le Quotidien le Matin n° 18535 du 31/07/2026.*
- *Le Quotidien Al-sahraa Almaghribia n°12473 du 31/07/2026.*

-Site électronique de publication : www.marchespublics.gov.ma

- Publié en date du 31/07/2026.

-Liste des concurrents ayant déposés leurs plis :

FAYDI – CYGAD
CABINET D'ARCHITECT-URE IRIZI
AZARCHI
BETA CONCEPT
ARCHIBOU

-Liste des concurrents admissibles sans réserve à l'issue dossiers administratifs :

FAYDI – CYGAD
CABINET D'ARCHITECT-URE IRIZI
AZARCHI
BETA CONCEPT
ARCHIBOU

-Liste des concurrents écartés à l'issue dossiers administratifs :

- Néant

L'estimation sommaire du coût global des travaux du projet proposée par chaque architecte concurrent.

Architectes	Estimation sommaire
FAYDI – CYGAD	4.804.280,00
CABINET D'ARCHITECT-URE IRIZI	5.189.800,00
AZARCHI	5.069.600,00
BETA CONCEPT	5.000.100,00
ARCHIBOU	4.965.500,00

a- Notation de l'estimation sommaire

CONCURRENT	Note de l'Estimation sommaire, HT (NES)
FAYDI - CYGAD	100,00
CABINET D'ARCHITECT-URE IRIZI	92,57
AZARCHI	94,77
BETA CONCEPT	96,08
ARCHIBOU SARL	96,75

b- Notation de la proposition technique :

CONCURRENT	Evaluation de la proposition technique (NPT)
FAYDI - CYGAD	41,5
CABINET D'ARCHITECT-URE IRIZI	56,5
AZARCHI	40,5
BETA CONCEPT	66,5
ARCHIBOU SARL	41,43

-Liste des concurrents admissibles à l'issue de l'examen des propositions techniques :

BETA CONCEPT

-Liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des propositions techniques :

Architectes éliminés	Motif des éliminations
FAYDI - CYGAD	Le concurrent a obtenu une note de la proposition technique inférieure à 60 points.
CABINET D'ARCHITECT-URE IRIZI	Le concurrent a obtenu une note de la proposition technique inférieure à 60 points.
AZARCHI	Le concurrent a obtenu une note de la proposition technique inférieure à 60 points.
ARCHIBOU SARL	Le concurrent a obtenu une note de la proposition technique inférieure à 60 points.

-Offres financières des concurrents admissibles :

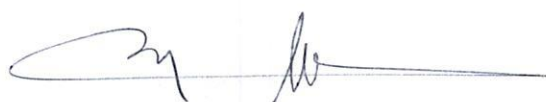
Architectes	Propositions d'honoraires
BETA CONCEPT	5%

Le jury décide de proposer au maître d'ouvrage de retenir l'offre de l'architecte **BETA CONCEPT** ayant obtenu la note globale la plus avantageuse.

Date d'achèvement des travaux du jury : Le 22 septembre 2026 à 12 :00h.

Fait à Agadir 22/09/2026.

Signé par : Le président du jury.


 Goumani Mustafa